



Mise en valeur des espaces de fleurissement des collectivités



Objectifs

- Maîtriser l'organisation du fleurissement dans les collectivités



Programme

• Les végétaux utilisés dans les massifs

Présentation des plante bisannuelles, annuelles, bulbeuses, molles, arbustes, conifères,

• Les règles de composition

Connaître les règles de composition

• Préparation du sol

Déterminer les matériaux nécessaires à la préparation des sols en qualité et en quantité et effectuer la préparation

• Piquetage et plantation

Piqueter l'emplacement des plantes et effectuer la plantation proprement

Evaluation et mode de validation des acquis



✓ Plusieurs exercices au cours de la formation permettront d'évaluer la mise en pratique des apports de formation

- Diplômant
- Certifiant
- Non-certifiant

En fin de formation vous recevrez :

- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises.
- Un certificat de réalisation



Public concerné

- Salariés du secteur paysager ou agents publics
- Salariés en entreprise d'insertion
- Toute personne intéressée par la thématique

Effectif : Minimum 6 - Maximum 12



Pré-requis

- Aucun

Durée et rythme

14 heures soit 2 jours

Période : 1 session par an en mai

- En semaine
- En journée
- Temps plein
- Week-end
- En soirée
- Temps partiel

Formateur

GALLE Luc, Formateur en fleurissement spécialisé dans l'utilisation des vivaces.

Modalités pédagogiques & méthodes

- En présentiel
- En salle
- Sur chantier
- A distance
- Synchrone
- Asynchrone

• Apports théoriques en salle et pratique en chantier

• Les formateurs privilégient les échanges avec les participants et l'individualisation

• Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs

Rémunération et financement

Rémunération : Non prévu

Financements :

• **Compte Personnel de Formation (CPF) :** NON
• **Autre sources de financements possibles en fonction de votre statut.** Contactez-nous.

Tarifs

22€ de l'heure soit 462,00€ HT les 3 jours

Le CFPPA n'est pas soumis à TVA.

Indicateurs de résultats 2023/2024

- **Aucune session**

Mise en valeur des espaces de fleurissement des collectivités

Modalités et délai d'accès

Inscription toute l'année sans délai .

Etapes d'inscription à cette formation :

- 1- Contacter la référente administrative au 03.84.58.49.62 pour obtenir les prochaines dates, le bulletin d'inscription et pour répondre à vos questions.
- 2- Retourner le bulletin d'inscription complété pour obtenir le devis + le contrat de formation (ou la convention si vous êtes une entreprise).
- 3- Finaliser l'inscription en retournant le devis et le contrat/la convention signé/e.



Accueil des personnes en situation de handicap

Vous souhaitez savoir si votre handicap est compatible avec cette formation ou si des aménagements sont possibles ?

Prenez RDV avec la référente handicap du CFPPA qui répondra à vos interrogations.

Référente handicap : PERRIN Nadia - 03.84.58.49.62 - nadia.perrin@educagri.fr



Contact référentes administratives

Administration CFPPA - 03.84.58.49.62
cfppa.valdoie@educagri.fr

Informations pratiques :

Horaires de formation : 8h30-12h et 13h30-17h
Parking visiteurs sur le parking du gymnase Monceau
Pas de restauration collective
Pas d'hébergement possible

MAJ 11/10/2024



CFPPA – CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES
95 Rue de Turenne - 90300 VALDOIE
Tél : 03 84 58 49 62
cfppa.valdoie@educagri.fr
www.cfppavaldoie.fr